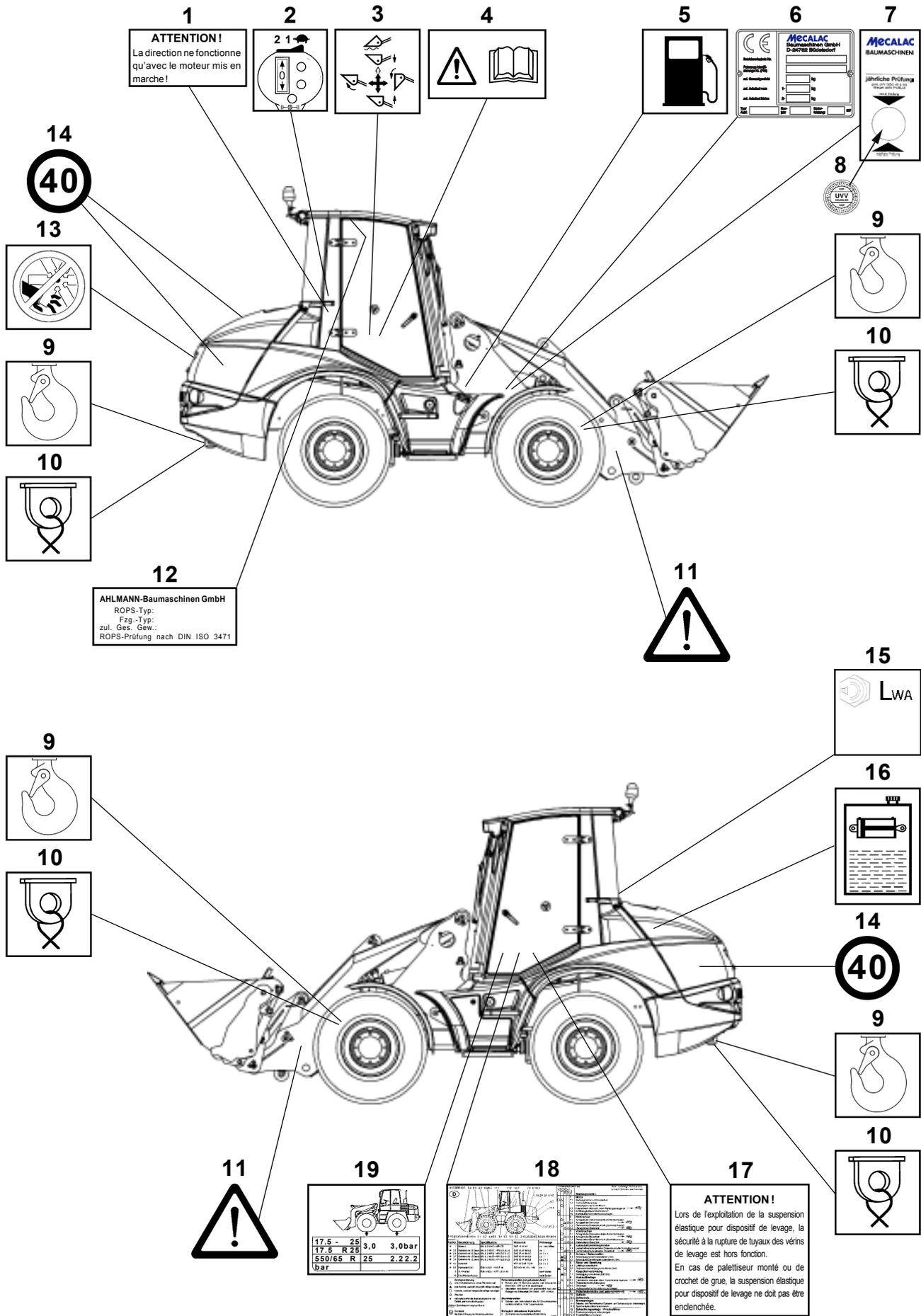


Signalisation

2 Signalisation



- 1 Plaque : **ATTENTION !** - La direction ne fonctionne qu'avec le moteur mis en marche !
- 2 Plaque-symbole : Joystick standard
 - Commutateur de marche (4-11/4)
 - Sens de marche - en avant
 - 0
 - en arrière
 - Hydraulique additionnelle (4-11/2)
 - Touche supérieure :
 - verrouillage de l'équipement complémentaire
 - fermer le godet multifonctions
 - Touche inférieure:
 - déverrouillage de l'appareil complémentaire « en relation avec 4-8/6 »
 - ouvrir le godet multifonctions
 - Changement de vitesses (4-11/1)
 - 2ème rapport
 - 1er rapport
 - Alpha maxi (pictogramme Tortue)
 - Touche pour le verrouillage du différentiel (4-11/3)
- 3 Plaque-symbole : Hydraulique de travail
Levier à main pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique additionnelle (4-10/1)
 - vers l'avant - Descendre le bras
 - vers l'arrière - Soulever le bras
 - vers la gauche - Système d'échange rapide/redresser l'équipement complémentaire
 - vers la droite - Système d'échange rapide/incliner l'équipement complémentaire
 - vers l'avant au-delà du point de poussée - Position flottante
- 4 Plaque-symbole : Avant la mise en service, lire et respecter le manuel de service.
Transmettez toutes les consignes de sécurité également aux autres utilisateurs !
- 5 Plaque-symbole : Réservoir de carburant
- 6 Plaque de fabrication machine (contient le numéro d'identification du véhicule)
- 7 Plaque : Contrôle annuel selon UVV (Prescription de prévention des accidents)
- 8 Plaque : Plaquette UVV
- 9 Plaque-symbole : Crochet de manutention
- 10 Plaque-symbole : Anneaux d'arrimage
- 11 Plaque-symbole : Interdiction de séjourner dans la zone de danger
- 12 Plaque signalétique Cabine du conducteur
- 13 Plaque-symbole : N'ouvrir que lorsque le moteur est à l'arrêt
- 14 Plaque : Vitesse maximale
- 15 Plaque : Niveau de puissance acoustique (chap. 11.1.17 et 11.2.17)
- 16 Plaque-symbole : Réservoir d'huile hydraulique (sous le capot du moteur)
- 17 Plaque :
» uniquement pour machines dotées de la sécurité rupture de tuyaux «
ATTENTION !
Lors de l'exploitation de la suspension élastique pour dispositif de levage, la sécurité rupture de tuyaux des vérins de levage est hors fonction.
En cas de palettiseur ou de crochet de grue monté, la suspension élastique pour dispositif de levage ne doit pas être enclenchée.
- 18 Plaque : Tableau d'entretien
- 19 Plaque : Pression des pneus

